RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 24671
Numéro SIREN : 493 371 405
Nom ou dénomination : "AB3"

Ce dépôt a été enregistré le 26/01/2021 sous le numéro de dépôt 6418

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 26-01-2021

N° DE DEPOT : 006418

N° GESTION : 2006B24671

N° SIREN : 493371405

DENOMINATION : "AB3"

ADRESSE : 8 rue des Capucines 75002 Paris

MILLESIME : 2019

AB3

Société par Actions Simplifiée

8, rue des Capucines

75002 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

Deloitte & Associés
6 place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
France
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00
www.deloitte.fr

Adresse postale :
TSA 20303
92030 La Défense Cedex

AB3

Société par Actions Simplifiée

8, rue des Capucines

75002 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

Aux associés de la société AB3

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AB3 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le comité de direction le 24/03/2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Société par actions simplifiée au capital de 2 188 160 €
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de Paris Ile-de-France
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles
572 028 041 RCS Nanterre
TVA : FR 02 572 028 041

Une entité du réseau Deloitte

Deloitte.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les titres de participations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Deloitte.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président arrêté le 24/03/2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle, vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité de Direction.

Deloitte.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Deloitte.

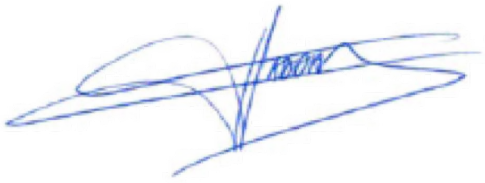
Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 25 mars 2020

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Benjamin HADDAD

AB3

Numéro SIRET : **49337140500025**

8 Rue des Capucines
75002 PARIS

COMPTES ANNUELS

ARRÊTÉ AU 31/12/2019

Sommaire

Bilan 2
ACTIF 2
Actif immobilisé 2
Actif circulant 2
PASSIF 3
Capitaux Propres 3
Provisions pour risques et charges 3
Emprunts et dettes 3
Compte de résultat 5
Annexes 8

AB3

Bilan

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)
	Brut	Amort.prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)				
Actif immobilisé				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	44 135 864		44 135 864	44 135 864
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	25		25	25
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	**44 135 889**		**44 135 889**	**44 135 889**
Actif circulant				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances				
. Fournisseurs débiteurs				
. Personnel				
. Organismes sociaux				
. Etat, impôts sur les bénéfices	147 400		147 400	
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				
. Autres				151 823
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	123 692		123 692	140 196
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Charges constatées d'avance	1 392		1 392	799
TOTAL (II)	**272 484**		**272 484**	**292 818**
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)				
TOTAL ACTIF (0 à V)	**44 408 373**		**44 408 373**	**44 428 707**

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)
Capitaux Propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 15 059 790)	15 059 790	15 059 790
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	1 505 979	1 505 979
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	26 089 459	25 692 413
Résultat de l'exercice	1 591 135	2 008 444
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Résultat de l'exercice précédent à affecter		
TOTAL (I)	**44 246 363**	**44 266 626**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts		
. Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers		
. Associés	150 648	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 362	13 753
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel		
. Organismes sociaux		
. Etat, impôts sur les bénéfices		148 328
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments financiers à terme		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	**162 010**	**162 081**
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	**44 408 373**	**44 428 707**

AB3

Compte de résultat

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)
	France	Exportations	Total	Total
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services				
Chiffres d'affaires Nets				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges				
Autres produits			1	1
Total des produits d'exploitation (I)			**1**	**1**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approv.)				
Autres achats et charges externes			25 315	19 670
Impôts, taxes et versements assimilés				76
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges				
Total des charges d'exploitation (II)			**25 315**	**19 746**
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			**-25 314**	**-19 745**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations			1 615 249	926 076
Produits des autres valeurs mobilières et créances				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				1 098 617
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
Total des produits financiers (V)			**1 615 249**	**2 024 693**
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)				
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			**1 615 249**	**2 024 693**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III–IV+V-VI)			**1 589 935**	**2 004 949**

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 200	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels (VII)	**1 200**	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**1 200**	
Participation des salariés (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		-3 495
Total des Produits (I+III+V+VII)	**1 616 450**	**2 024 694**
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	**25 315**	**16 251**
RESULTAT NET	**1 591 135**	**2 008 444**
Dont Crédit-bail mobilier		
Dont Crédit-bail immobilier		

AB3

Annexes

Annexes

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de 44 408 373 €
et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 1 591 135 € présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Faits majeurs de l'exercice

Aucun fait majeur sur l'exercice.

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :
- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social
- Intégration fiscale
- Variation des capitaux propres

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Engagements financiers
- Evènements postérieurs à la clôture
- Consolidation
- Rémunérations des dirigeants
- Honoraires des Commissaires Aux Comptes
- Liste des filiales et participations

Règles et méthodes comptables

En application du règlement ANC n°2018-02

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition. Si la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CREANCES ET DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.
Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

La direction de la société, après consultation de ses conseillers juridiques, détermine le montant des provisions en fonction des risques existants à la clôture de chaque exercice.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULAT

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles			
Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Installations générales, agencements, constructions Installations techniques, matériel et outillages industriels Autres installations, agencements, aménagements Matériel de transport Matériel de bureau, informatique, mobilier Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes			
TOTAL			
Participations évaluées par équivalence Autres participations Autres titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières	 44 135 864 25		
TOTAL	**44 135 889**		
TOTAL GENERAL	**44 135 889**		

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Installations générales, agencements, constructions Installations techniques, matériel et outillages industriels Autres installations, agencements, aménagements Matériel de transport Matériel de bureau, informatique, mobilier Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes				
TOTAL				
Participations évaluées par équivalence Autres participations Autres titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières			 44 135 864 25	
TOTAL			**44 135 889**	
TOTAL GENERAL			**44 135 889**	

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Installations générales, agencements constructions Installations techniques, matériel et outillages industriels Installations générales, agencements divers Matériel de transport Matériel de bureau, informatique, mobilier Emballages récupérables et divers				
TOTAL				
TOTAL GENERAL				

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Installations générales, agencements constructions Installations techniques, matériel et outillage industriels Installations générales, agencements divers Matériel de transport Matériel de bureau, informatique, mobilier Emballages récupérables et divers					
TOTAL					
TOTAL GENERAL					

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices Primes de remboursement obligations				

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations				
TOTAL GENERAL				
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles				

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	25		25
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices	147 400	147 400	
- T.V.A			
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	1 392	1 392	
TOTAL GENERAL	**148 817**	**148 792**	**25**

Montant des prêts accordés dans l'exercice	
Remboursements des prêts dans l'exercice	
Prêts et avances consentis aux associés	

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	11 362	11 362		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A				
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	150 648	150 648		
Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	**162 010**	**162 010**		

Emprunts souscrits en cours d'exercice	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	
Emprunts et dettes contractés auprès des associés	

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 103
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	150 648
TOTAL	**157 751**

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	1 392	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	**1 392**	

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	1 505 979	10,00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	1 505 979	10,00

Intégration fiscale

Depuis 2014, AB3 est la société mère du groupe d'intégration fiscale constitué d'elle-même et de la société AB2.
La filiale AB2 comptabilise sa charge d'impôt somme si elle était imposée seule, l'économie d'impôt étant conservé par la mère.
Après imputation des déficits antérieurs et avant son intégration fiscale, le montant de l'impôt sur les sociétés est nul.

Variation des capitaux propres

	Montant
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice	44 266 626
Variations du capital social	
Variations des primes d'émission, de fusion, d'apport, …	
Variations des écarts de réevaluation	
Variations des réserves légales, statutaires, contractuelles et autres	
Variations des réserves réglementées	
Variations du report à nouveau	397 046
Variations des subventions d'investissement et des provisions règlementées	
- Affectation du résultat N-1	-2 008 444
Variation en cours d'exercice	-1 611 398
Capitaux propres à la clôture de l'exercice avant résultat	42 655 228
Résultat de l'exercice	1 591 135
Capitaux propres à la clôture de l'exercice après résultat et avant assemblée annuelle	44 246 363

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Engagements financiers

Aucun engagement financier donné et reçu sur l'exercice.

Évènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement post-clôture.

Consolidation

Le groupe constitué par la société mère AB3 est inférieur aux seuils de consolidation pour l'exercice 2019. Il n'y a pas de comptes consolidés.

Rémunérations des dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes - Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	5 177
TOTAL	**5 177**

Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
SAS AB2	32 305 020	30 194 926	99,99%	44 135 864	44 135 864			126 356	-2 538 388	1 615 249
Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
- Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										

AB3
Société par actions simplifiée
au capital de 15 059 790 euros
Siège social : 8 rue de Capucines
75002 PARIS
493 371 405 RCS PARIS

PROCES-VERBAL

DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE

DU 09 AVRIL 2020

L'An Deux mille vingt,

Le neuf avril,

A dix heures trente,

Les associés de la société AB3 (ci-après la « Société »), société par actions simplifiée au capital de 15 059 790 euros, divisé en 1 505 979 actions de 10 euros de valeur nominale chacune, se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle et extraordinaire, *par conférence téléphonique ou audiovisuelle conformément aux dispositions de l'Ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020 portant adaptation des règles de réunion et de délibération des assemblées et organes dirigeants des personnes morales et entités dépourvues de personnalité morale de droit privé en raison de l'épidémie de covid-19* , sur convocation du Président adressée par messagerie électronique le 30 mars 2020 à chacun d'eux conformément à l'article 18.5 des statuts.

Monsieur François LEVY	
Détenteur de 150 599 actions	150 599 actions
Monsieur Adrien LEVY	
Détenteur de 338 845 actions	338 845 actions
Madame Sarah-Louise LEVY	
Détenteur de 338 845 actions	338 845 actions
Monsieur Félix LEVY	
Détenteur de 338 845 actions	338 845 actions
Monsieur Benjamin LEVY	
Détenteur de 338 845 actions	338 845 actions
Total des associés présents sur les 1 505 979 actions composant le capital social.	1 505 979 actions

L'assemblée est présidée par Monsieur Adrien LEVY, en sa qualité de Président de la Société.

Les associés présents désignent, à l'unanimité, Mme Estelle HOUDRE en qualité de secrétaire de séance.

La société DELOITTE & ASSOCIES, Commissaire aux comptes de la Société, régulièrement convoquée à ladite assemblée par lettre recommandée avec avis de réception en date du 30 mars 2020, est absente et excusée.

Le Président constate que les associés présents ou ayant donné pouvoir possèdent 1 505 979 actions sur les 1 505 979 actions ayant le droit de vote. En conséquence, l'assemblée générale, réunissant plus de la moitié des actions ayant droit de vote, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le président de l'assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- ✓ les copies des lettres de convocation adressées aux associés,
- ✓ la copie de la convocation adressée au Commissaire aux comptes,
- ✓ la liste des associés,
- ✓ les comptes annuels arrêtés au 31/12/2019,
- ✓ le rapport de gestion du Président,
- ✓ les rapports des Commissaires aux comptes,
- ✓ un exemplaire des statuts de la Société,
- ✓ le texte des résolutions proposées par le Président à l'assemblée.

Puis, le président déclare que les documents visés ci-dessus, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les statuts ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

De la compétence de l'assemblée générale ordinaire :

- Rapport de gestion du Président ;
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2019 ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019 et quitus au Président ;
- Régularisation de l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2018 ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2019 ;
- Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce ; approbation de ces conventions ;
- Nomination de membres du Comité de Direction ;

De la compétence de l'assemblée générale extraordinaire :

- Modification de l'article 6 "Apports - Capital social" afin de supprimer la mention de la détention et répartition du capital social par les associés dans les statuts. ;
- Pouvoir en vue des formalités.

Le président de l'assemblée déclare n'avoir reçu aucune demande d'inscription de point à traiter ou de projet de résolution pour la présente assemblée.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Puis, il est passé à l'ordre du jour arrêté par le Président de la Société.

Le président de l'assemblée présente à l'assemblée les comptes de l'exercice écoulé, le rapport de gestion du Président, les rapports du Commissaire aux comptes et les statuts modifiés.

Il déclare ensuite la discussion ouverte.

Après échanges de vues et personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

Résolutions relevant de la compétence de l'assemblée générale ordinaire

PREMIÈRE RESOLUTION - APPROBATION DES COMPTES

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Comité de Direction et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2019, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019 tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 1 591 134,78 euros.

L'assemblée générale approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au Comité de Direction quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

L'assemblée générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

Cette résolution, mise aux voix, est ☒ adoptée ☐ rejetée,

par 1 505 979 voix ayant voté pour, 0 voix ayant voté contre.

DEUXIÈME RESOLUTION – REGULARISATION DE L'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS 31/12/2018

L'assemblée générale, constatant l'erreur matérielle dans le calcul du report à nouveau après affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2018, décide de la corriger comme suit :

Affectation du résultat 2018 erronée :

*« **Résultat de l'exercice** (bénéfice) : 2 008 444 €*

Augmenté du Report à nouveau antérieur (créditeur) : 25 692 413 €

*Soit au total un **bénéfice distribuable** de : 27 700 857 €*

↳ ***A titre de dividendes aux associés** : 1 611 397,53 €*

Soit un dividende unitaire de 1,07 € par action,

Le solde de : 26 089 459,47 €

↳ ***En totalité au compte « report à nouveau »**.*

En conséquence :

- *le solde de la réserve légale reste égal à 10 % du capital social, soit 1 505 979 euros.*
- *le solde créditeur du Report à nouveau est porté de 25 692 413 euros à 26 089 459,47 euros. »*

Affectation du résultat 2018 corrigée :

Résultat de l'exercice (bénéfice) : 2 008 443,60 €

Augmenté du Report à nouveau antérieur (créditeur) : 25 692 412,64 €

Soit au total un **bénéfice distribuable** de : 27 700 856,24 €

↳ **A titre de dividendes aux associés** :..... 1 611 397,53 €

Soit un dividende unitaire de 1,07 € par action,

Le solde de : 26 089 458,71 €

↳ **En totalité au compte « report à nouveau ».**

En conséquence :

- le solde de la réserve légale reste égal à 10 % du capital social, soit 1 505 979 euros.
- le solde créditeur du Report à nouveau est porté de 25 692 412,64 euros à 26 089 458,71 euros. »

Cette résolution, mise aux voix, est ☒ adoptée ☐ rejetée,

par 1 505 979 voix ayant voté pour, 0 voix ayant voté contre.

TROISIÈME RESOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2019 - DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1 591 134,78 euros de la manière suivante :

Origine

- Report à nouveau antérieur : 26 089 458,71 euros.
- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 1 591 134,78 euros.

Soit un bénéfice distribuable de : 27 680 593,49 euros.

Affectation

- A titre de dividende : 1 204 783,20 euros

afin de servir aux associés un dividende du même montant, soit un dividende unitaire de 0,80 euros par action.

- Solde du report à nouveau après distribution : 26 475 810,29 euros.

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est donc de 0,80 euro.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 9 avril 2020.

L'assemblée reconnaît avoir été informée qu'en application de la loi de finances pour 2018, ce dividende est soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, soit une taxation globale de 30%, qui sera retenue par la Société, en sa qualité d'établissement payeur.

Ce PFU s'applique de plein droit à défaut, pour l'associé, personne physique, d'opter pour l'imposition de ses dividendes au barème progressif de l'impôt sur le revenu laquelle ouvre droit à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3, 2°, du Code général des impôts. A toutes fins utiles, il est précisé que cette option devra être globale, c'est-à-dire concerner la totalité des revenus du capital de l'associé.

Les prélèvements sociaux et, le cas échéant, le PFU devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Rappel des dividendes distribués

En application des dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée générale prend acte que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois exercices précédents ont été les suivantes :

EXERCICE	Distribution globale	Abattement (art.158-3 du CGI)	
		Revenus distribués éligibles	Revenus distribués non éligibles
Ex. 31/12/2016	858 408 €	Sur la totalité du montant distribué, soit 0,57 euros par action.	-
Ex. 31/12/2017	858 408 €	Sur la totalité du montant distribué, soit 0,57 euros par action.	-
Ex. 31/12/2018	1 611 398	Sur la totalité du montant distribué, soit 1,07 euros par action.	

Cette résolution, mise aux voix, est ☒ adoptée ☐ rejetée,

par 1 505 979 voix ayant voté pour, 0 voix ayant voté contre.

QUATRIÈME RESOLUTION - CONVENTIONS REGLEMENTEES

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes, sur les conventions relevant de l'article L 227-10 et suivants du Code de commerce, se prononce sur les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution, mise aux voix, est ☒ adoptée ☐ rejetée,

par 1 505 979 voix ayant voté pour, 0 voix ayant voté contre.

CINQUIÈME RESOLUTION - NOMINATION DE NOUVEAUX MEMBRES DU COMITE DE DIRECTION

L'assemblée générale décide de nommer :

- Monsieur Félix LEVY, demeurant : Haras de Vulsain 21140 SEMUR-EN-AUXOIS, en qualité de membre du Comité de Direction, en adjonction aux membres actuellement en fonction, pour une durée de 6 années, venant à expiration à l'issue de l'assemblée statuant en 2026 sur les comptes de l'exercice clos en 2025.
- Madame Sarah-Louise LEVY, demeurant : Haras de Vulsain 21140 SEMUR-EN-AUXOIS, en qualité de membre du Comité de Direction, en adjonction aux membres actuellement en fonction, pour une durée de 6 années, venant à expiration à l'issue de l'assemblée statuant en 2026 sur les comptes de l'exercice clos en 2025.

Cette résolution, mise aux voix, est ☒ adoptée ☐ rejetée,

par 1 505 979 voix ayant voté pour, 0 voix ayant voté contre.

Monsieur Félix LEVY et Madame Sarah-Louise LEVY, présents à l'assemblée, remercient les associés de leur confiance et déclarent accepter ces fonctions et affirment n'exercer aucune autre fonction, ni être frappés d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de les empêcher d'exercer ce mandat.

Résolutions relevant de la compétence de l'assemblée générale ordinaire

SIXIÈME RESOLUTION - MODIFICATION DE L'ARTICLE 6 "APPORTS - CAPITAL SOCIAL" DES STATUTS

L'assemblée générale décide de supprimer purement et simplement la mention de la détention et de la répartition du capital social telle qu'elle apparaît dans l'article 6 "Apports - Capital social" des statuts.

En conséquence, l'assemblée générale décide de modifier l'article 6 "Apports - Capital social" des statuts est modifié comme suit :

Article 6 – Apports – Capital social

Les soussigné(e)s font apport à la Société, à savoir :

Monsieur François LEVY,
de nationalité française,
né le 12 octobre 1940 à TROYES (10),
demeurant Haras du Vulsain - 21140 SEMUR EN AUXOIS
d'une somme en numéraire de 7.400 Euros 7.400 €

Monsieur Adrien Mathias LEVY,
de nationalité française,
né le 20 décembre 1968 à PARIS 75015,
demeurant 4 Bis, rue de Cléry – 75002 PARIS,
d'une somme en numéraire de 7.400 Euros 7.400 €

Monsieur Benjamin LEVY,
de nationalité française,
né le17janvier 1972 à PARIS 75014,
demeurant 9, rue de Normandie -75003 PARIS
d'une somme en numéraire de 7.400 Euros 7.400 €

Monsieur Félix Valentin LEVY,
de nationalité française,
né le 17janvier 1995 à SEMUR EN AUXOIS
demeurant Haras du Vulsain -21140 SEMUR EN AUXOIS
mineur
représenté par son père, Monsieur François LEVY
d'une somme en numéraire de 7.400 Euros 7.400 €

Mademoiselle Sarah Louise Elisabeth LEVY,
de nationalité française,
née le 17janvier 1995 à SEMUR EN AUXOIS
demeurant Haras du Vulsain -21140 SEMUR EN AUXOIS
mineur
représentée par son père, Monsieur François LEVY
d'une somme en numéraire de 7.400 Euros 7.400 €

soit au total une somme de trente-sept mille Euros,

correspondant à 3.700 actions d'une valeur nominale de dix (10) euros chacune, souscrites en totalité et intégralement libérées.

Suivant un acte sous seing privé, en date à Paris du 25 juin 2007, approuvé par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 31 août 2007, MM. François, Adrien, Benjamin et Félix LEVY et Mademoiselle Sarah LEVY ont fait apport à la société des 760.467 actions qu'ils détiennent dans le capital de la société AB2.

En contrepartie de cet apport, outre le versement d'une soulte pour un montant global de 1.502.157,91 euros, il a été attribué aux apporteurs 1.502.279 actions nouvelles d'une valeur de 10 euros, toutes entièrement libérées, et attribuées de la manière suivante :

M. François LEVY à concurrence de 219.859 actions ;
M. Adrien LEVY à concurrence de 320.605 actions ;
M. Benjamin LEVY à concurrence de 320.605 actions ;
M. Félix LEVY à concurrence de 320.605 actions ;
Melle Sarah LEVY à concurrence de 320.605 actions ;

Le capital social de la société a ainsi été augmenté d'une somme de 15.022.790 euros et est en conséquence fixé à la somme de 15.059.790 euros, divisé en 1.505.979 actions d'une valeur nominale de 10 euros chacune, entièrement libérées, toutes de même catégorie.

Cette résolution, mise aux voix, est ☒ adoptée ☐ rejetée,

par 1 505 979 voix ayant voté pour, 0 voix ayant voté contre.

SEPTIÈME RESOLUTION - DELEGATION DE POUVOIR EN VUE D'ACCOMPLIR LES FORMALITES

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au Président et au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution, mise aux voix, est ☒ adoptée ☐ rejetée,

par 1 505 979 voix ayant voté pour, 0 voix ayant voté contre.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 11h20.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président de l'assemblée
Monsieur Adrien LEVY



La Secrétaire
Madame Estelle HOUDRE



AB3

Société par Actions Simplifiée

8, rue des Capucines

75002 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

Deloitte & Associés
6 place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
France
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00
www.deloitte.fr

Adresse postale :
TSA 20303
92030 La Défense Cedex

AB3

Société par Actions Simplifiée

8, rue des Capucines

75002 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

Aux associés de la société AB3

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AB3 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le comité de direction le 24/03/2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Société par actions simplifiée au capital de 2 188 160 €
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de Paris Ile-de-France
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles
572 028 041 RCS Nanterre
TVA : FR 02 572 028 041

Une entité du réseau Deloitte

Deloitte.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les titres de participations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Deloitte.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président arrêté le 24/03/2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle, vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité de Direction.

Deloitte.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Deloitte.

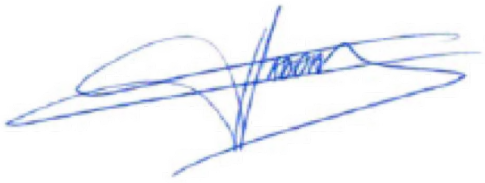
Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 25 mars 2020

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Benjamin HADDAD

AB3

Numéro SIRET : **49337140500025**

8 Rue des Capucines
75002 PARIS

COMPTES ANNUELS

ARRÊTÉ AU 31/12/2019

Sommaire

Bilan 2
ACTIF 2
Actif immobilisé 2
Actif circulant 2
PASSIF 3
Capitaux Propres 3
Provisions pour risques et charges 3
Emprunts et dettes 3
Compte de résultat 5
Annexes 8

AB3

Bilan

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)
	Brut	Amort.prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)				
Actif immobilisé				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	44 135 864		44 135 864	44 135 864
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	25		25	25
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	**44 135 889**		**44 135 889**	**44 135 889**
Actif circulant				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances				
. Fournisseurs débiteurs				
. Personnel				
. Organismes sociaux				
. Etat, impôts sur les bénéfices	147 400		147 400	
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				
. Autres				151 823
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	123 692		123 692	140 196
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Charges constatées d'avance	1 392		1 392	799
TOTAL (II)	**272 484**		**272 484**	**292 818**
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)				
TOTAL ACTIF (0 à V)	**44 408 373**		**44 408 373**	**44 428 707**

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)
Capitaux Propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 15 059 790)	15 059 790	15 059 790
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	1 505 979	1 505 979
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	26 089 459	25 692 413
Résultat de l'exercice	1 591 135	2 008 444
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Résultat de l'exercice précédent à affecter		
TOTAL (I)	**44 246 363**	**44 266 626**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts		
. Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers		
. Associés	150 648	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 362	13 753
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel		
. Organismes sociaux		
. Etat, impôts sur les bénéfices		148 328
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments financiers à terme		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	**162 010**	**162 081**
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	**44 408 373**	**44 428 707**

AB3

Compte de résultat

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)
	France	Exportations	Total	Total
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services				
Chiffres d'affaires Nets				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges				
Autres produits			1	1
Total des produits d'exploitation (I)			**1**	**1**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approv.)				
Autres achats et charges externes			25 315	19 670
Impôts, taxes et versements assimilés				76
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges				
Total des charges d'exploitation (II)			**25 315**	**19 746**
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			**-25 314**	**-19 745**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations			1 615 249	926 076
Produits des autres valeurs mobilières et créances				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				1 098 617
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
Total des produits financiers (V)			**1 615 249**	**2 024 693**
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)				
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			**1 615 249**	**2 024 693**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III–IV+V-VI)			**1 589 935**	**2 004 949**

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 200	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels (VII)	**1 200**	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**1 200**	
Participation des salariés (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		-3 495
Total des Produits (I+III+V+VII)	**1 616 450**	**2 024 694**
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	**25 315**	**16 251**
RESULTAT NET	**1 591 135**	**2 008 444**
Dont Crédit-bail mobilier		
Dont Crédit-bail immobilier		

AB3

Annexes

Annexes

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de 44 408 373 €
et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 1 591 135 € présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Faits majeurs de l'exercice

Aucun fait majeur sur l'exercice.

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :
- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social
- Intégration fiscale
- Variation des capitaux propres

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Engagements financiers
- Evènements postérieurs à la clôture
- Consolidation
- Rémunérations des dirigeants
- Honoraires des Commissaires Aux Comptes
- Liste des filiales et participations

Règles et méthodes comptables

En application du règlement ANC n°2018-02

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition. Si la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CREANCES ET DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.
Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

La direction de la société, après consultation de ses conseillers juridiques, détermine le montant des provisions en fonction des risques existants à la clôture de chaque exercice.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULAT

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles			
Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Installations générales, agencements, constructions Installations techniques, matériel et outillages industriels Autres installations, agencements, aménagements Matériel de transport Matériel de bureau, informatique, mobilier Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes			
TOTAL			
Participations évaluées par équivalence Autres participations Autres titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières	 44 135 864 25		
TOTAL	**44 135 889**		
TOTAL GENERAL	**44 135 889**		

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Installations générales, agencements, constructions Installations techniques, matériel et outillages industriels Autres installations, agencements, aménagements Matériel de transport Matériel de bureau, informatique, mobilier Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes				
TOTAL				
Participations évaluées par équivalence Autres participations Autres titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières			 44 135 864 25	
TOTAL			**44 135 889**	
TOTAL GENERAL			**44 135 889**	

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Installations générales, agencements constructions Installations techniques, matériel et outillages industriels Installations générales, agencements divers Matériel de transport Matériel de bureau, informatique, mobilier Emballages récupérables et divers				
TOTAL				
TOTAL GENERAL				

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Installations générales, agencements constructions Installations techniques, matériel et outillage industriels Installations générales, agencements divers Matériel de transport Matériel de bureau, informatique, mobilier Emballages récupérables et divers					
TOTAL					
TOTAL GENERAL					

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices Primes de remboursement obligations				

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations				
TOTAL GENERAL				
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles				

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	25		25
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices	147 400	147 400	
- T.V.A			
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	1 392	1 392	
TOTAL GENERAL	**148 817**	**148 792**	**25**

Montant des prêts accordés dans l'exercice	
Remboursements des prêts dans l'exercice	
Prêts et avances consentis aux associés	

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	11 362	11 362		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A				
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	150 648	150 648		
Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	**162 010**	**162 010**		

Emprunts souscrits en cours d'exercice	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	
Emprunts et dettes contractés auprès des associés	

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 103
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	150 648
TOTAL	**157 751**

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	1 392	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	**1 392**	

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	1 505 979	10,00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	1 505 979	10,00

Intégration fiscale

Depuis 2014, AB3 est la société mère du groupe d'intégration fiscale constitué d'elle-même et de la société AB2.
La filiale AB2 comptabilise sa charge d'impôt somme si elle était imposée seule, l'économie d'impôt étant conservé par la mère.
Après imputation des déficits antérieurs et avant son intégration fiscale, le montant de l'impôt sur les sociétés est nul.

Variation des capitaux propres

	Montant
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice	44 266 626
Variations du capital social	
Variations des primes d'émission, de fusion, d'apport, …	
Variations des écarts de réevaluation	
Variations des réserves légales, statutaires, contractuelles et autres	
Variations des réserves réglementées	
Variations du report à nouveau	397 046
Variations des subventions d'investissement et des provisions règlementées	
- Affectation du résultat N-1	-2 008 444
Variation en cours d'exercice	-1 611 398
Capitaux propres à la clôture de l'exercice avant résultat	42 655 228
Résultat de l'exercice	1 591 135
Capitaux propres à la clôture de l'exercice après résultat et avant assemblée annuelle	44 246 363

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Engagements financiers

Aucun engagement financier donné et reçu sur l'exercice.

Évènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement post-clôture.

Consolidation

Le groupe constitué par la société mère AB3 est inférieur aux seuils de consolidation pour l'exercice 2019. Il n'y a pas de comptes consolidés.

Rémunérations des dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes - Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	5 177
TOTAL	**5 177**

Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
SAS AB2	32 305 020	30 194 926	99,99%	44 135 864	44 135 864			126 356	-2 538 388	1 615 249
Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
- Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										